

Exercer les fonctions du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Prévenir et savoir agir en cas de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes



1 jour



1 300 € HT
/session
en intra



Référents harcèlement, RH,
IRP, QHSE



Alternance exercices
pratiques/apports théoriques



Prérequis :
Aucun

Objectifs

- ▶ Connaître le cadre juridique en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.
- ▶ Prendre en charge un signalement de harcèlement et savoir agir.
- ▶ Être un acteur de la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.

Formation animée par Marie Tognazzi, avocate/médiateur et/ou Isabelle Hornecker, psychologue du travail/consultante RH.

ethica ^{RH}

● Connaître le cadre juridique

- Le cadre général du harcèlement sexuel
- Définition du harcèlement sexuel et des comportements sexistes
- Les limites entre séduction, harcèlement sexuel et agression sexuelle
- Les sanctions encourues

● Identifier le rôle du référent harcèlement sexuel

- Mode de désignation
- Les grands contours de la fonction : prévenir et réagir

● Prévenir les situations de harcèlement sexuel

- Les mesures réglementaires
- Les mesures organisationnelles et les outils de communication associés

● Réagir face à un cas de harcèlement sexuel

- Les 9 phases de l'enquête
- Techniques d'entretien avec la victime, la personne mise en cause et témoins
- Le recueil des faits et des éléments de preuve
- Les moyens d'action : la médiation, la mobilisation des acteurs internes et externes à l'entreprise, les recours juridiques

● Faire un plan d'action personnel pour ancrer les acquis